

Trophée des Terres du Val de Loire

Le trophée se disputera sur les 4 épreuves suivantes :

- **Le 22 mars 2026** : Le Bardon Souvenir Guy et Hervé Hatton.
- **Le 6 avril 2026** : Ouzouer le Marché 41 (Beauce la Romaine) Prix de la commune
- **Le 7 juin 2026** : Meung sur Loire Prix de la Bonnerie
- **Le 20 septembre 2026** : Meung sur Loire Prix d'automne (Nouveau circuit)

Il sera ouvert aux coureurs 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} catégorie quelque soit la fédération.

Un maillot de leader sera remis aux premiers de chaque catégorie, présents avant le départ de la 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} course et au vainqueur final. Celui-ci ne sera pas cumulable, un coureur qui a déjà été leader sur la 2^{ème} ou 3^{ème} épreuve ne se verra pas remettre un nouveau maillot sur la 3^{ème} et 4^{ème} course.
En revanche un maillot sera remis aux 4 vainqueurs finaux ;

Des lots seront remis sur l'ensemble des 4 épreuves et du classement final du trophée.



Règlement :

Le règlement national cycloport UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à ces épreuves

Après chacune d'elle des points seront attribués aux 15 premiers de la façon suivante :

- Le 1^{er} : 20 pts, le 2^{ème} 17 pts, le 3^{ème} 15 pts, le 4^{ème} 13pts, le 5^{ème} 12pts et ainsi de suite 11,10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2 pts.
- Des points bonus seront attribués aux 4^{ème} et 8^{ème} tours ou 2^{ème} et 4^{ème} suivant le circuit pour les 2 premiers (2pts et 1pt)
- Trois points de participation seront attribués sur chaque épreuve.
- Un coureur qui changera de catégorie avant la dernière épreuve gardera la moitié de ses points de places et l'intégralité de ses points de bonus et de participation.

Le total des points sera calculé en additionnant :

- Les points obtenus pour les 2 meilleures places dans les 3 premières épreuves
 - Les points de place pour la quatrième épreuve
 - Les points de participations obtenus dans les 4 épreuves
 - Les points de bonus obtenus dans les 4 épreuves

En cas d'égalité, les cycloportifs seront départagés en fonction :

- Du résultat obtenu sur l'épreuve qui n'est pas rentré dans le classement
- Des places sur l'ensemble des courses, le plus grand nombre de 1ère place et ainsi de suite 2ème, 3ème



<